

3 - Animations « pêche » avec les enfants

Les 2 sorties en bateau ayant été annulées, seules les 2 animations « montage de cannes à pêche » ont eu lieu le 20 juillet et le 02/08.

Les enfants et les animateurs étaient ravis malgré le manque de poissons qui n'étaient pas au rendez-vous.

Un bémol : dommage que le matériel acheté par la mairie soit mal adapté.

Un reportage photo sonorisé a été fait par M. Jean Claude CHAPALAIN (804 Mo !). Trop lourds pour être mis en ligne mais il est sur notre ordinateur. Celles et ceux qui le souhaitent peuvent venir avec une clé USB. Un autre reportage, que vous trouvez sur notre site : [2017-07-20-sonalom-peche-education.pdf](#) , a été réalisé par Bernard COURBARIAUX.

A ce jour nous n'avons pas encore les dates pour les animations du mois d'août. Nous attendons que la mairie nous contacte.

4 - Tracteur

Comme vous le savez, nous envisageons de changer notre tracteur. Jean-Michel GODIGNON et Gilbert HOUARNER chargés de la prospection nous font part de ce qui leur a été présenté jusqu'à ce jour et le créneau financier à envisager qui serait d'environ 4000 euros pour avoir un tracteur correct.

Par conséquent, le Conseil d'Administration décide à l'unanimité de faire paraître une annonce sur LEBONCOIN pour vendre notre tracteur (sans le treuil) au prix de 3 000 euros avec une mise à disposition négociée à la date d'achat du nouveau tracteur (car nous avons des sorties de bateaux jusqu'à fin novembre).

Cela nous permettra de savoir si notre tracteur est vendable rapidement ou non.

5 - Montant de la cotisation 2018 et date d'effet

Le Conseil d'Administration décide à l'unanimité de laisser le coût de la cotisation à 25 euros pour les possesseurs de bateau et 15 euros pour les conjoints ou non possesseurs de bateau.

Les adhésions faites à compter du 1^{er} octobre 2017 vaudront pour 2018.

6 - Préparation du Forum des Associations

Nous participerons au Forum des Associations de Ploemeur qui aura lieu le 02 septembre 2017 à l'OCEANIS où nous aurons un stand. Nous n'avons pas reçu de réponse pour la tenue de la buvette pour laquelle nous avons posé notre candidature. Bernard COURBARIAUX envoie un mail à Philippe LE GLEUT et Maïtha LOBJOIE. Cette dernière nous fait savoir qu'à priori la buvette serait tenue par Ploemeur jeunesse. Philippe LE GLEUT doit nous le confirmer prochainement.

Seront présents pour tenir le stand : Louis RECH, Bernard BASSERY, Marlène BASSERY, Bernard COURBARIAUX.

7 - Inscription au repas du Forum des Associations

D'ores et déjà s'inscrivent : Mr et Mme RECH, Mr et Mme COURBARIAUX, Bernard BASSERY, Marlène BASSERY, Mr et Mme HOUARNER, Jean-Louis DEKEYSTE.

Un mail sera envoyé aux adhérents, les inscriptions sont à confirmer avant le 20 août au Relais Associatif. Le prix du repas est de 10 euros.

En fin de séance, le Président et le trésorier proposent la prise en charge par la SONALOM des repas des bénévoles qui tiendront le stand. Le Conseil d'Administration vote : 2 contre et 1 abstention. La proposition est adoptée.

8 - Questions diverses

8-1 Le 26 et 27 octobre 2017 aura lieu la réunion de la FNPP à la Baule à laquelle devait participer Marc LOILLIER et son épouse. Peut-être que ne pouvant pas y participer pour des raisons de santé, mais la réservation ayant été faite, nous proposons qu'un membre du Conseil d'Administration le remplace. Nous attendons une proposition.

8-2 Certains nous informent que la participation demandée pour un verre de vin est trop importante. Nous rappelons que le café, le thé, le sucre, les madeleines, les cacahuètes, les chips sont gratuits et mis à disposition chaque samedi.

Concernant le vin, vous trouverez ci-après l'étude financière faite par notre trésorier.

PRIX D'UN VERRE DE VIN ROUGE-ROSÉ-BLANC

Contenance d'un verre type de la SO.NA.LOM = 175 ml soit 17,5 cl

on le remplit à environ 15 cl

Dans un cubi de vin d'une contenance de 5 lt soit 500 cl, on aura 33,33..... de contenant (verres de vins)

On peut estimer une perte. Donc on fixe le nombre de verres à 30 unités.

Un cubi de rosé ou de blanc coûte environ 13,00 € (12,59 € le rosé, 12,99 € le blanc, le rouge étant plus cher et pas très vendu).

Si on vend le verre à 1,00 €, cela nous ferait une recette de 30,00 €, soit un bénéfice de 17,00 € dans le meilleur des cas en ne tenant pas compte des événements pouvant intervenir (Perte, gratuité).

Si on vend le verre à 0,50 € cela nous ferait une recette de 15,00 €, soit un bénéfice de 2,00 € dans le meilleur des cas en ne tenant pas compte des événements pouvant intervenir (Perte, gratuité).

DONC RÉSULTAT DE LA PROBLÉMATIQUE DU PRIX DU VERRE

En résumé il vaut mieux vendre le verre de vin à 1,00 € et cela nous permettra de faire un peu de **BÉNÉFICE** plutôt que de vendre à perte.

Une autre solution serait de trouver des vins moins chers mais de qualité inférieure.

JP LE HIR
TRÉSORIER

Ce bénéfice sert, on le rappelle, à couvrir : café, le thé, le sucre, les madeleines, les cacahuètes, les chips

8-3 Bernard COURBARIAUX, responsable de la communication nous informe qu'il y a eu 639 visites de notre site sur ces 20 derniers jours ce qui représente une belle performance en presque 1 mois. Depuis le 30 avril 2017, il y eu 2517 visites du site www.sonalom.org

8-4 En ce qui concerne la prochaine sortie (golfe du Morbihan ou Hennebont ou Belle île etc...). La secrétaire propose que ceux qui ont suggéré des sorties se renseignent. Ils soumettront chacun leurs dossiers lors de la réunion du Conseil d'Administration concerné.

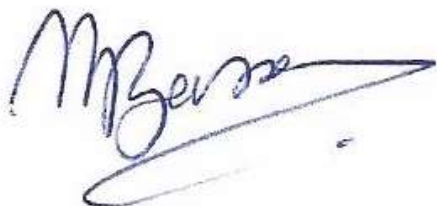
8-5 ABORDAGE ... Que faire de plus pour "rentabiliser" notre manifestation majeure ? Il est évoqué de proposer des repas qui peuvent attirer plus de public - sardines - cochon - On continue de réfléchir....

9 - date de la prochaine réunion

Une réunion « spéciale préparation du FORUM des ASSOCIATIONS » est prévue le 28 août 2017 à 17 h 00

PROCHAINE REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION LE 11 SEPTEMBRE 2017 A 17 H 00

LA SECRETAIRE
Marlène BASSERY



LE PRESIDENT
Marc LOILLIER

